

- 1

### Fiche résumée : GRUTIER

#### MÉTIERS APPARENTÉS

Conducteur grue à tour



#### CODES

CITP 88 : 83333    PCS 2003 : 651a    ROME 1999 : 43221    FAST : 02-08-91    CITP 2008 : 8343

#### DESCRIPTIF

Il existe deux grands types de grues à tour : la grue à tour montée par éléments (GME) et la grue à montage rapide (GMR ou GMA). La conduite se fait depuis la cabine ou à partir du sol.

Le métier de grutier est un métier valorisant du BTP qui nécessite des qualités d'anticipation et une bonne coordination avec le conducteur de manoeuvre.

Le grutier peut être amené à travailler sur des **lieux très divers** tels que chantiers (industrie, bâtiment, travaux publics), quais, entrepôts, ateliers, voie publique ...

Le conducteur de grue à tour **approvisionne** les postes de travail sur **les chantiers de bâtiment et de génie civil**, ainsi que dans les usines de préfabrication et parcs de matériels. Il travaille sous les ordres et sous le contrôle d'un chef de chantier. Son activité se réalise dans des contextes différents selon les tâches à exécuter (mise en oeuvre du béton, manutention de charges, mise en place de coffrages-outils, d'armatures, d'éléments préfabriqués lourds...), la nature et l'environnement du chantier (chantier de bâtiment, de génie civil, chantier de grande hauteur, en zone urbaine, en zone portuaire, en zone dégagée...) et les conditions météorologiques (vent, brouillard, gel...). Il doit tenir compte de l'activité des équipes du chantier.

(Source : Arrêté du 7 septembre 2004 relatif au titre professionnel de conducteur(trice) de grue à tour).

#### CARACTÉRISTIQUES MÉDICO-PROFESSIONNELLES



##### Lieux de travail

###### > Caractéristiques (nuisances possibles)

- cabine de grue
- chantier en extérieur dans les métiers du BTP (conditions climatiques, intempéries, exposition aux UV)
- dépôt de matériaux gros oeuvre, quais (coactivité)
- chantier proche de lignes aériennes électriques (exposition aux lignes électriques)

###### > Nuisances (préventions)

- conditions climatiques (organiser des pauses, organiser le travail, limiter les temps d'exposition, mettre à disposition des boissons à température adaptée, porter des vêtements adaptés)
- intempéries (adapter sa tenue de travail, porter des gants, ordonnance de prévention protection cutanée)
- exposition aux UV (porter des lunettes de protection contre les UV, se couvrir la tête, porter des vêtements, appliquer des crèmes protectrices)
- coactivité (bien organiser la coactivité)
- exposition aux lignes électriques (contacter EDF, effectuer la Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux (DICT), mettre ou faire mettre les installations hors tension, obtenir l'attestation de mise hors tension des installations)
- travail au voisinage d'une ligne aérienne ou de réseaux électriques souterrains

###### > Effets sur la santé

- coup de soleil, coup de chaleur, insolation
- pathologies oculaires liées aux UV, cancer cutané
- affections aiguës des voies respiratoires, syndrome de Raynaud, engelures
- électrisation



### Organisation du travail

#### > Caractéristiques (nuisances possibles)

- travail en coordination, communication par radio
- autonomie décisionnelle
- nécessité d'un temps de réaction adapté
- impératif de sécurité à respecter (injonction paradoxale par la hiérarchie)
- coactivité dans le BTP (chute d'objets, bruit, nuisances en rapport avec les activités dans un même lieu)
- horaires réguliers de jour, quelquefois le samedi ou en 2 x 8 (horaire pouvant entraîner une perturbation des rythmes chronobiologique, une perturbation de la vie sociale)

#### > Nuisances (préventions)

- injonction paradoxale par la hiérarchie (définir les tâches)
- chute d'objets (mettre les équipements de travail en conformité, porter un casque et des chaussures de sécurité)
- nuisances en rapport avec les activités différentes dans un même lieu
- organisation pouvant entraîner une perturbation des rythmes chronobiologiques (informer sur la chronobiologie)

#### > Effets sur la santé

- lésions traumatiques, heurt causé par le lancement ou la chute d'un objet
- troubles du sommeil et de la vigilance, conduite addictive
- conséquence du bruit sur l'oreille interne, effets extra-auditifs du bruit, majoration du risque d'accident du travail par effet masque (RG 42 : liste limitative)
- difficultés nutritionnelles et nutrition inadaptée



### Tâches

#### > Caractéristiques (nuisances possibles)

- **réceptionner** la grue
- **monter** la grue (GMR), **contrôler l'état de ses équipements** (arrêts, alimentation électrique et mise à la terre, lests, câble de levage...), consigner les anomalies sur le registre de sécurité
- **monter et descendre** de la grue (contrainte cardiaque, chute liée à l'accès grande hauteur)
- effectuer les **opérations de prise de poste** (déverrouillage de l'armoire électrique, vérification des freins et des dispositifs de sécurité, de la charge, des outils de communication verbale, des prévisions météo...)
- **conduire** une grue (manettes et boutons poussoirs) (conduite d'un engin de levage, posture tronc penché en avant, travail isolé, charge mentale liée à un poste de sécurité)
- **recevoir des ordres** transmis par gestes, oralement, voire par radio ou talkies-walkies
- **utiliser les abaquages et l'anémomètre** (indicateurs de sécurité, suivi des vitesses des vents)
- **surveiller l'élingage** des charges (chute de la charge)
- **effectuer l'entretien courant** de la grue (graissage des couronnes)
- **contrôler** visuellement les élingues
- effectuer les **opérations de fin de poste** du grutier (mise en girouette, ancrage, contrôles de sécurité)
- **démonter** la grue

#### > Nuisances (préventions)

- contrainte cardiaque
- chute liée à l'accès grande hauteur (prévenir la chute)
- contrainte de la conduite d'un engin de levage, chute de la charge, charge mentale liée à un poste de sécurité (respecter la charge maximale, établir une autorisation de conduite, entretenir le matériel, faire valider le CACES)
- posture tronc penché en avant
- nuisances liées au travail isolé

### > Effets sur la santé

- accélération de la fréquence cardiaque
- douleurs du rachis dorso-lombaire
- troubles musculo squelettiques des membres (RG 57 : liste limitative)
- lésions traumatiques



### Outils et équipements

#### > Caractéristiques (nuisances possibles)

- grue avec lests, arrêtoirs ...
- élingue (rupture de l'élingue, basculement de la charge soulevée)
- charges transportées (chute de la charge)
- indicateurs de sécurité (anémomètre)
- abaques de charges
- talkie-walkie

#### > Nuisances (préventions)

- rupture de l'élingue
- basculement de la charge soulevée (respecter les consignes)
- chute de la charge (respecter la charge maximale, établir une autorisation de conduite, faire valider le CACES)

#### > Effets sur la santé

- lésions traumatiques, heurt causé par la chute d'un objet



### Produits, matériaux et publics concernés



### Tenue de travail

#### > Caractéristiques (nuisances possibles)

- veste et pantalon de travail
- chaussures de sécurité
- casque
- protections auditives
- gants de manutention
- harnais de sécurité (gêne liée au poids de la protection)

#### > Nuisances (préventions)

- gêne liée au poids de la protection (porter des EPI adaptés)

## SANTÉ ET TRAVAIL

Dans ce métier, un certain nombre de situations ou nuisances peuvent après évaluation, poste par poste, être considérées comme **des facteurs de pénibilité : bruit**

Les différents tableaux de maladies professionnelles pouvant être concernés dans cette profession sont : **42 , 57**

Les montée et descente de cabine comportent un **coût cardiaque** à prendre en compte. Il s'agit d'un **poste de sécurité**. Tout en étant au sein d'une équipe le grutier a un **poste isolé** où les secours auront des difficultés d'accès

## CONCLUSION

Il s'agit d'un **poste de sécurité, valorisant** avec une certaine **autonomie**, qui se caractérise par une **importante activité physique** (montée et descente de la cabine), et un travail **isolé à distance du sol** avec difficulté d'évacuation en cas de malaise. L'évacuation est d'ailleurs à anticiper dans l'organisation des secours sur le chantier. Le grutier mais aussi les "chefs de manoeuvres" doivent être formés au même langage gestuel normalisé pour la communication entre sol et cabine lors des manoeuvres.

Fiche résumée du 19/04/2012 issue de la **FMP Grutier** consultable sur <http://www.fmpcisme.org>